

Le Quartier

Association Vivre à la Fontaine Saint-Ex

N° 103

Novembre 2010

Sommaire

Editorial	p. 2
Adolescents... Seniors	p. 3
Les oiseaux du quartier	
La Fontaine : la pie	p. 4
Mort non programmée d'un gymnase	p. 5
Le lotissement des Castors de la Bièvre	p. 6
Nouveaux horaires à la Bibliothèque du quartier	p. 7
L'heure du conte à la Bibliothèque pour tous	p. 8
Une promenade au milieu de l'été	p. 9
Notre prestigieux voisin	p. 9
Les ateliers d'arts plastiques	p. 10
Cours de LSF	p. 10
Les brèves	p. 11
De retour du Cambodge	p. 12
Connaissez-vous l'AFIJ ?	p. 11
Heinrich Schütz	p. 13
Le coin musique	p. 14
Malaga, le dragon est toujours là	p. 16
Quitus : pourquoi le voter ?	p. 17
Les petites annonces	p. 18
À la mémoire de Yvette Robin	p. 19
Nos prochaines activités	p. 20



Dans ce numéro

Adolescents... Seniors
Démolition du gymnase La Fontaine
Quitus, tu me tues !
Nouveau : les petites annonces !
Le lotissement des Castors
Le dragon est toujours là !

1,30 Euro

Une nouvelle saison commence pour notre association de quartier !

Une nouvelle direction à Simply Market et de nouvelles relations s'installent !

Plus de problème de parking fermé le soir et le dimanche !

Un désir de cette nouvelle direction de se rapprocher encore plus des associations du quartier !

Notre assemblée générale annuelle a rassemblé plusieurs dizaines de personnes. Tous les sujets intéressant le quartier ont été abordés, y compris les problèmes récents présentés par quelques jeunes du quartier !

La fermeture du gymnase « La Fontaine » les prive d'un lieu de rassemblement à l'écart des bâtiments d'habitation du quartier. Peut-être faudrait-il leur trouver un local, transitoire, dans l'attente de la reconstruction du gymnase dont les échéances varient entre trois et cinq ans !

BULLETIN D'ADHÉSION

ou de

RENOUVELLEMENT⁽¹⁾

à Association « Vivre à La Fontaine St-Ex »

M. _____

Adresse _____

Mail _____

désire être adhérent de l'Association et recevoir gratuitement le journal « Le Quartier » :

sous forme papier (1) par mail (1)

Cotisation : 9 €

Paiement par chèque (libellé au nom de l'Association « Vivre à La Fontaine Saint-Ex » ou en espèces) (1).

Déposer ce coupon et votre règlement dans la boîte aux lettres de l'Association, 118, avenue Saint-Exupéry ou par courrier : Association Vivre à la Fontaine Saint-Ex, 118, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony.

(1) Barrer la mention inutile.

LAVE PRESSE FONTENELLE

Un artisan à votre service



L A V E R I E
P R E S S I N G
N E T T O Y A G E
T A P I S E T C U I R

Ouverture du mardi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

le samedi

de 8h à 12h30 et de 15h à 19h

Centre Commercial La Fontaine

14, place de la Résidence

92160 ANTONY

Tél. 01 43 50 17 63

RC 78 A 7910 – Siret 313 685 711 00019

On le voit, les problèmes de la vie de tous les jours n'épargnent pas notre petit coin.

Toutes les activités des années passées sont reconduites pour cette nouvelle saison !

Le mois prochain, ce sera la collecte des jouets de Noël pour les enfants des milieux défavorisés, au bénéfice de toutes les associations caritatives du secteur.

La fermeture de la mairie annexe permettra, vraisemblablement, la création d'une nouvelle salle de réunion pour les associations.

À bientôt de se voir dans le quartier !

Le Président, Gérard FABBRI

01 43 50 74 06

Courriel

vivrefontaine@yahoo.fr



ADOLESCENTS... SENIORS

Deux extrêmes dans la ligne du temps, nous fûmes ado, nous deviendrons senior. Mais entre les deux, la plupart du temps, nous sommes les décideurs. Dans notre quartier, nos personnes âgées ou à mobilité réduite semblent parfois être oubliées et nos jeunes, bien que montrés du doigt, le sont tout autant. Sauf que ces derniers font plus de bruit ! Eh oui, il n'est pas facile de se retrouver aux deux extrémités de la chaîne.

● **Où sont les bancs publics** qui permettaient à nos anciens de s'asseoir quand le sac de courses est trop lourd, que les jambes flagellent un peu, ou simplement pour bailler aux corneilles en regardant la vie s'étaler à leurs pieds. Où sont nos bancs publics que Georges Brassens encensait ? « Les amoureux qui se bécotent sur les bancs publics, bancs publics, ont des petites gueules bien sympathiques ». Et si nos jeunes ne s'embrassent plus sur les bancs publics, ils peuvent bien s'y asseoir, voire s'y percher comme nous l'avons tous fait, sans oublier que leur papy a la priorité.

● **Où donc est passé notre paladin ?** Pourquoi avoir changé sa station de place (place de la Résidence à la rue Résidence) ? Le conducteur nous disait que depuis ce déplacement, il bouchait plus souvent la rue, mais que surtout ce n'était plus adapté aux personnes à mobilité réduite car ces derniers avaient des difficultés à monter dans le bus, ce dernier ne pouvant plus, les trois quarts du temps, s'approcher du trottoir. Qui donc a décidé ce changement sans consulter toutes les personnes concernées ?

● **Où se trouve donc notre gymnase ?** Le dernier et seul lieu qui était consacré aux jeunes adolescents. Ils s'y retrouvaient, allaient voir leur petite copine qui faisait du tennis, se réunissaient sur les bancs du parc (il en existe encore). Plus de lieux qui leur soient propres, les voilà qui errent sous nos fenêtres, piétinant bruyamment, prêts à toutes les bêtises pour endiguer l'ennui.

● **Où sont nos maisons de jeunes, nos MJC, nos maisons d'ado ?** Lieux où le jeune avait le droit d'exister, où l'on en profitait pour lui ouvrir les portes du monde adulte. Ne pourrions-nous pas profiter de la mort de la mairie annexe ou du LEP pour ouvrir un lieu pour ces jeunes, leur ouvrir une porte, des champs d'activité (gratuits) sous la tutelle d'un adulte ?

Bien sûr, nous pouvons, les faire disparaître d'un coup de baguette magique en appelant la police. Mais ces jeunes jetés à la rue, par leur regroupement, leurs bruits, leurs bêtises, n'expriment-ils pas ainsi un profond désir d'être reconnus ?

Alors, si ce n'est pas facile, avant que cela ne dégénère, cherchons des solutions... pour nos jeunes à la dérive, pour nos anciens oubliés sur la berge.

Sylvie Blanzin

PS : Nous espérons, avec l'aide de la mairie, organiser une réunion sur ce sujet. Soyez attentifs aux différentes annonces.



AGENCE LA FONTAINE

15, place de la Résidence
92160 Antony
Tél. 01 46 83 07 28 - 09 71 30 08 67
(communication locale)
Adresse mail : contact@alf-immo.fr

Le marché de l'immobilier de notre secteur

VENTE. Les volumes de transactions sont très faibles (30 % de moins que sur la période 2002-2009) et les stocks sont quasiment inexistantes. L'immobilisme des propriétaires est la vraie raison de l'augmentation des prix. L'absence d'offre provoque des surenchères alors que la pierre redevient une valeur refuge pour de nombreux épargnants.

La plupart des propriétaires se refusent à vendre, se contentant de voir la valeur de leur patrimoine augmenter virtuellement. Manquant d'offre, de stock et de vendeurs, le marché est en panne même si l'aiguille du compteur des prix dépasse les limites.

Nous pouvons vous indiquer par méthode de comparaison la bonne cible de prix pour la vente de votre bien, donc n'hésitez pas à nous contacter.

LOCATION. Dernier indice pour les révisions de loyer : indice de référence des loyers pour le 2^{ème} trimestre 2010 paru le 22 juillet 2010 : 118,26, soit une variation annuelle de + 0,09 % !

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Élisabeth et Lionel.

LES OISEAUX DU QUARTIER LA FONTAINE : LA PIE

La pie n'est pas un oiseau discret, ni par son plumage ni par son ramage ; c'est un oiseau que tout le monde reconnaît et sait nommer, comme le moineau ou le pigeon. On la rencontre tous les jours dans notre quartier, volant ou sautillant. Elle est d'ailleurs un de nos rares oiseaux totalement sédentaires : comme le moineau domestique, elle ne migre pas.

Ses plumes, que nous voyons noires de loin, présentent, en réalité, des reflets verts, bleus et pourpres qui ont donné son nom à la robe des animaux bicolores, blancs avec des taches de couleur (par exemple, un cheval pie).

Comme tous les corvidés, elle est très intelligente et elle survit à des siècles de destruction, tout en se complaisant à vivre à côté des humains, mais sans se laisser approcher de trop près.

Ce n'est pas un oiseau de forêt : si elle aime par-dessus tout la campagne, elle se réfugie de plus en plus aux abords des villes, là où elle peut vivre en paix. On remarque souvent les pies deux par deux, car leurs couples sont très fidèles, sans doute pour la vie (une pie peut vivre quinze ans). Elles peuvent cependant se retrouver en dortoirs de plusieurs dizaines pour y passer la nuit.

La pie, omnivore, se nourrit d'abord d'insectes (sauterelles, criquets...), d'escargots, de limaces, de larves, de vers de terre, de musaraignes et autres campagnols, etc. Les scarabées aux ailes brillantes sont ses préférés et c'est peut-être pour cela qu'on retrouve parfois dans son nid des petits objets luisants. Mais de là à l'accuser de voler les petites cuillères en argent... Les végétaux constituent presque la moitié de ses repas : graines, fruits, glands, noix... et elle ne dédaigne ni les déchets ni les charognes. Son vol peu agile l'empêche de chasser les oiseaux, sauf les petits au nid ou les malades.

Pour des raisons de sécurité, la pie perche son nid très haut dans un peuplier ou à défaut dans des arbres très touffus ou défendus par des épines. Ce nid est un assemblage de branches à l'intérieur tapissé de boue séchée. Son ouverture est latérale pour gêner l'attaque des corbeaux et des corneilles. Les jours de grand vent, les nids de pie se balancent au sommet des peupliers et résistent aux plus fortes bourrasques. Pourtant, un proverbe nous dit que « quand les pies nichent bas, c'est signe de grand vent dans l'année ».

Mais la pie, pour son malheur, est classée oiseau nuisible (avec le geai, la corneille, le corbeau, l'étourneau et le pigeon ramier) : elle est accusée de détruire les

petits oiseaux et le jeune gibier (pourtant beaucoup moins que les chats). Pourtant,

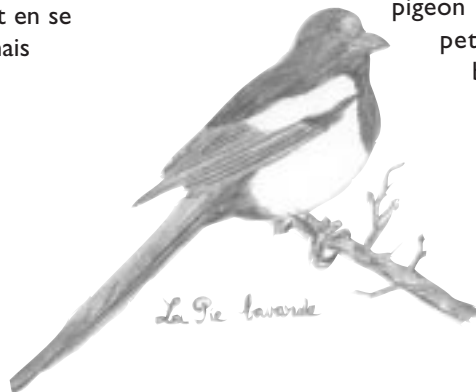
une étude européenne estime que les oiseaux ne représentent que 2 à 3 % de sa nourriture. Malgré tout, sur demande des représentants des « victimes », les autorités peuvent délivrer des permis de piégeage et de tir, et les piégeurs, très bien organisés avec leurs associations et leur littérature technique, agissent avec efficacité : 180 000

pies ont été piégées et 220 000 tirées en l'an 2000 (officiellement...). Dans le seul

département du Nord, en 2007, il a été détruit

(toujours chiffre « officiel »), 12 000 corneilles, 6 000

corbeaux et 10 000 pies. On estime que 500 000 pies, au minimum, sont tuées en France chaque année. Comme on en recense 2 000 000 de couples et qu'une espèce est considérée en déclin quand plus de 10 % de sa population disparaît chaque année, la conclusion est vite établie, elle régresse. D'ailleurs en dix ans les deux tiers des pies ont disparu de nos campagnes. Mais la pie, très intelligente, a vite compris que la vie citadine est plus sereine : pas de chasseurs, pas de rapaces, peu de corbeaux et de corneilles, une alimentation saine et



Carterie Presse Tabac Loto



La LIBRAIRIE PAPETERIE « LA FONTAINE »

Vous accueille du lundi au samedi

De 8H15 à 12H30 et de 15H30 à 19H30

Travaux Photos ♦ Cartes de Visite ♦ Faire-part ♦ Cartes téléphoniques

13, Place de la Résidence 92160 Antony

☎ : 01 43 50 15 29

Fax : 01 41 13 99 82

variée (pas de phytosanitaires) et de nombreux déchets. Elle s'y développe à un taux de +7 % par an. Densité à la campagne : 0,8 à 1,8 couples/km², densité urbaine : 3 à 5 couples/km².

La pie bavarde, jacasse, jase, agasse, mais ne chante pas. Sa voix est désagréable et, malgré cela, elle est chouchoutée par les musiciens et les artistes en général :

- Rossini : la *Gazza Ladra* (la pie voleuse) ;
- la chanson, écrite au XVII^e siècle : *Y'a une pie, dans le poirier, j'entends la pie qui chante...*
- la confiserie s'en est emparée : la *Pie qui chante* (des bonbons) est présentée comme plus futée que le corbeau qui a lâché son fromage : elle garde ses bonbons pour les enfants sages, disait la publicité ;
- on la retrouve dans la bande dessinée : *Les Bijoux de la Castafiore* de Hergé ;
- elle a inspiré des peintres, notamment Monet qui l'a somptueusement immortalisée sur une barrière un jour de neige, peut-être pour faire écho à Brueghel et à sa sinistre « *Pie sur un gibet* ».

Mais comment s'appelle-t-elle réellement ? Officiellement, c'est une pie. Mais dans l'Ouest de la France, c'est une ageasse (au printemps, la mère ageasse a fait nid dans un bouesson, la pibole... chanson déjà chantée en 1730). En Provence, c'est une agace (*gazza* en Italie) et, dans d'autres régions ou à l'étranger, on retrouve des appellations ayant la même étymologie.

Autrefois, elle était Margot la Pie (et les Anglais l'appellent pour cela « magpie » après un passage par magot pie).

La Fontaine, prudent, se gardait bien de trancher dans sa fable *L'Aigle et la Pie* :

L'Aigle, reine des airs, avec Margot la Pie

Traversaient un bout de prairie.

Le hasard les assemble en un coin détourné.

L'Agasse eut peur...

Alors si vous recueillez une pie, sachez qu'elle s'approprie très bien.

Jean Touzeau

MORT NON PROGRAMMÉE D'UN GYMNASE

Le gymnase La Fontaine va être démoli après quarante ans de vie et de loyaux services.

Rien ne laissait présager cette fin inopinée. En effet, construit en 1971, l'édifice exigeait certaines rénovations : réfection de la charpente et de la toiture, modernisation du chauffage et un changement du revêtement du sol de la grande salle. Mais il n'était absolument pas prévu de le démolir.

Malheureusement, après avoir enlevé le haut du gymnase pour refaire la toiture, l'entrepreneur s'est aperçu que les fondations ne supporteraient pas le poids d'une nouvelle charpente. Il semblerait que ces dernières n'aient pas été creusées suffisamment profondes. En effet, le gymnase est construit sur un terrain instable, imbibé d'eau du fait de la proximité de la Bièvre. Il aurait donc fallu le construire sur des pylônes de taille suffisante pour atteindre les zones stables et rocheuses en profondeur.

Du coup, la ville a décidé d'engager les procédures nécessaires à sa totale reconstruction. Démolition, projet architectural, choix, recherche de fonds, discussions et consultations diverses et variées, reconstruction, tout cela durera minimum trois ans, voire plus.

La commune va reconstruire le gymnase en partenariat avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine afin de mieux répondre aux besoins importants du collège. En effet, jusqu'à présent, le gymnase était géré par la commune. Le collège n'étant pas inclus dans sa gestion (il dépend du Conseil Général) il n'était donc pas prioritaire pour l'utilisation du gymnase. La participation financière du Conseil Général va donc changer la donne. Le collège deviendra prioritaire par rapport à l'école, les clubs sportifs et les associations de quartier.

La destruction du gymnase est un coup dur pour le quartier et surtout pour les jeunes. Il est souhaitable que sa reconstruction soit prioritaire.

Sylvie Blanzin

NOVEL'Hair
Nouveau près de chez vous !

NOVEL'Hair
2 place de la résidence - 92160 Antony
Tél. 01.49.73.51.75

Coiffure mixte
et maquillage semi-permanent

OFFRE DE BIENVENUE
- 5€ sur une coupe femme
- 3€ sur une coupe homme
pour toute personne munie de ce coupon
(offre valable une seule fois par personne jusqu'au 30/11/2014)

Nocturne le jeudi 20h
-20% sur la couleur le jeudi
-20% pour les -20 ans le mercredi
Journée continue 9h-19h du mardi au samedi

LE LOTISSEMENT DES CASTORS DE LA BIÈVRE

Connaissez-vous, tout près de la résidence La Fontaine, le lotissement des Castors de la Bièvre, réponse originale à la crise du logement des années 50 ?

À l'Est de la rue de la Fontaine-Grelot, descendant en pente douce vers le Parc de Retenue de la Bièvre et séparé en deux par l'avenue des Cottages qui délimite la frontière entre les communes d'Antony et de Bourg-la-Reine, s'étend le lotissement des Castors de la Bièvre. Il est composé de trente-six pavillons mitoyens édifiés de 1955 à 1957 par la main de « Castors » et reconnaissable par leur allure semblable. La rue circulaire « de Chateaufort » le traverse. Si vous avez la curiosité de vous arrêter à l'angle de cette rue et de l'avenue des Cottages, vous verrez une plaque jaune « fluo » surmontée d'un castor en fer forgé et posée par la municipalité de Bourg-la-Reine en 2007, date anniversaire des cinquante ans du lotissement. Un bref texte rappelle l'historique et l'originalité de cette entreprise exemplaire d'« auto-construction ». Notre article n'a d'autre ambition que de préciser cette histoire peu connue, réponse originale au problème toujours aussi brûlant du logement. Les renseignements donnés viennent de plusieurs Castors d'origine qui ont accepté, en 2002, de raconter cette aventure en illustrant leurs souvenirs d'anecdotes vivantes, de prêter enfin leurs documents écrits ou photographiques. Qu'ils en soient à nouveau remerciés !

Pourquoi un groupe de Castors ?

1. Genèse du projet : la crise du logement des années 50

Les « Castors », dont le nom évoque des qualités de bâtisseur, apparaissent, dans toute la France, dans les années 50 :

« Formule Castor : elle a connu sa pleine gloire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, essentiellement de 1950 à 1960, au moment où les nouveaux couples ne pouvaient plus attendre, pour se loger, le bon vouloir des services officiels débordés par toutes les demandes. Les listes d'inscription étaient tellement saturées qu'il fallait attendre quatre à cinq ans pour obtenir un logement de quatre pièces dans un HLM de la Porte d'Italie ou de Choisy. C'est pourquoi certains ont pensé qu'il valait mieux compter sur eux-mêmes que sur l'État. »

Des Castors à Antony par R. Cadet

C'est en 1954, année célèbre pour son hiver redoutable et point culminant de la crise du logement, que « La Compagnie des Compteurs de Montrouge », possédant à Antony et à Bourg-la-Reine des terrains alors utilisés comme jardins ouvriers, fit à ses employés la proposition de leur vendre ces parcelles à un prix très modique, au titre du 1 % patronal (somme due par les employeurs pour le logement des employés). Cette offre intéressa aussitôt un nombre important d'employés, tous ceux, en particulier, qui n'avaient pas eu de réponse à leur demande de HBM. Intéressés par cette opportunité, ils s'inscrivirent alors (72 pour 36 pavillons jumelés) et

constituèrent une « société anonyme coopérative des Castors de la Bièvre ». Sur 72 inscrits, 69 travaillaient à la « Compagnie des Compteurs » et 3 à la « Compagnie des Fours » occupant à Montrouge le même bâtiment et ayant le même capital. Tous mirent en commun leurs prêts individuels, plus avantageux, par exemple pour les couples avec enfants bénéficiant de prêts supplémentaires de la Caisse d'allocations familiales.

Un castor « trésorier » gérait ces fonds auxquels s'ajoutait une cotisation mensuelle calculée en fonction du type de pavillon choisi (F3 ou F4), mais non de la situation familiale. Les remboursements se terminèrent vingt ans après, de 1972 à 1975.

C'est le bureau, élu par les membres de la « Société anonyme coopérative d'auto construction à personnel et capital variable », qui s'occupa bénévolement de tout le fonctionnement du chantier et de l'organisation du travail. Ce « directeur » de douze personnes se réunissait toutes les semaines pour discuter de l'avancement du chantier, des finances, des heures de travail et de tous les problèmes qui surgissaient. C'est lui qui contacta les architectes (Messieurs Prieur et J. Podela), choisit le plan et le type de pavillons, et le présenta à l'assemblée des Castors qui l'adopta sans problème.

2. Un travail rigoureux et exigeant pris sur les temps de loisir

Un règlement intérieur de 34 articles, très strict, fut élaboré, en particulier pour fixer les horaires de travail dû et les pénalités imposées aux contrevenants. Les Castors devaient en effet travailler tous les week-ends (sauf un dimanche par mois) et durant deux semaines sur trois de leurs congés payés. On n'imagine peut-être pas bien les contraintes qu'un tel horaire imposait. Même si elles furent très bien acceptées, elles n'en parurent pas moins lourdes !

D'ailleurs, au travail de chantier s'ajoutait, en soirée, le travail de déchargement des wagons à la gare de Bourg-la-Reine qui ne pouvait s'effectuer qu'à partir de 19 heures. C'est ainsi que des sacs de plâtre, de ciment, des paquets de tuiles furent transportés de la gare au chantier par un camion, acheté à la Compagnie des Compteurs. Même les « dames Castor » participèrent à ces déchargements dont la date n'était pas prévue, le plus souvent, avant le jour même...

Un chef de chantier à temps plein, rémunéré et employé, fut recruté par le bureau. Appointé par la Société des Castors de la Bièvre, il resta jusqu'en 1957, suivant l'évolution des travaux jusqu'à leur achèvement. Au cours d'une journée, les tâches, souvent fort dures, surtout au début, étaient en général assez variées et souvent différentes par demi-journées comme en témoigne un Castor qui a tenu son journal les premiers mois du chantier, document précieux et plein d'humour. Il évoque en ces termes sa première journée de travail :

« Vers 8h10, le travail pour moi va commencer. X (le comptable du bureau) cherche un électricien et dès celui-ci trouvé, je prends sa place, pelle dans les mains, au boulot ! C'est dur, ampoules et ma foi, un peu ankylosé à midi, démarrage dans l'après-midi difficile. X vient me seconder, nous parlons comptabilité, mais malgré tout, les pelles se font plus lourdes ; soulagement vers les 4h et demie : Y. vient m'appeler pour aller faire la chaîne des tuiles au hangar. Quelle détente ! »

Journal d'un Castor 23-07-55

Le contrôle des présences sur le chantier était très rigoureux. Une fiche de présence intitulée " État des heures " permettait de noter chaque jour le nombre d'heures assumées par chacun et de totaliser les heures accomplies par mois afin que chaque castor fasse à peu près le même nombre d'heures. À titre d'exemple, en cinq mois de travail, un castor avait déjà fait 279 heures de travail, soit près d'un mois et demi de travail supplémentaire.

Pour replacer ce cas particulier dans une perspective plus générale, il semble que chaque Castor ait accompli 2 500



heures de travail durant les deux années du chantier, de 1955 à 1957. En cas d'absence, il fallait fournir un certificat médical. Sinon on devait rattraper les heures non faites. Quant aux demandes d'autorisation d'absence, elles n'étaient pas facilement accordées.

Françoise Maréchal

Suite dans le prochain numéro :

« L'Aventure de la construction : 1955-1957 »

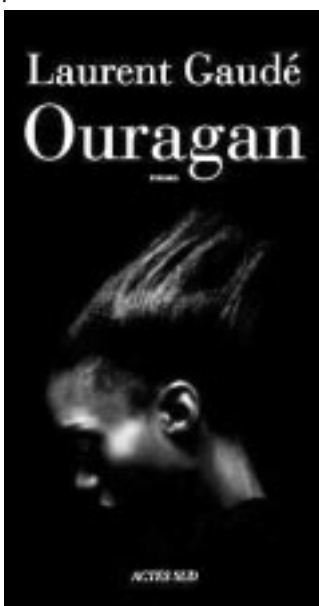
NOUVEAUX HORAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE DU QUARTIER !

Ouverture les lundis, mercredis et vendredi de 16h à 19h comme d'habitude. Mais aussi les mardis de 10h à 12h et les jeudis de 16h à 20h.

Vous trouverez à la bibliothèque des livres récents et d'actualité et le choix est vaste en cette rentrée littéraire avec plus de 700 livres publiés. Parmi nos nouvelles acquisitions, nous vous proposons, entre autres :

Ouragan

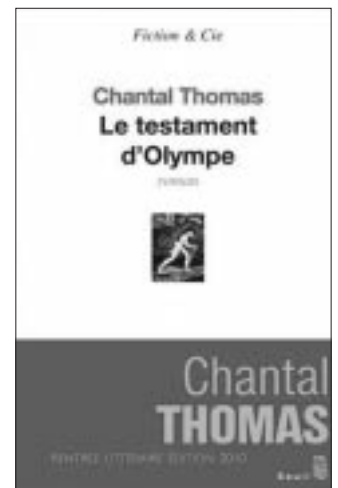
Le nouveau et sixième roman de *Laurent Gaudé* nous transporte en Louisiane à la Nouvelle Orléans. Confronté au déferlement d'une violence que personne ne peut maîtriser, la plupart des gens fuient. D'autres n'ont pas pu ou pas voulu quitter la ville. Tour à tour, leurs voix s'élèvent. D'abord, celle de Joséphine, une vieille femme noire presque centenaire, puis celle de Keanu traumatisé par un accident du travail, celles de Rose et de son fils mutique, celle d'un pasteur en proie au doute et celles de détenus échappés de la prison. Ces voix s'entremêlent et racontent la peur, la lâcheté, la folie mais aussi le courage, l'amour, la fidélité.



Dans ce court roman, Laurent Gaudé sait nous captiver : à l'aide d'un style sobre, il nous plonge dans cette tragédie et au milieu d'un tourbillon d'émotions dans des scènes d'apocalypse et de violence. Que reste-t-il quand le chaos a tout dévasté ? Que devient l'homme quand disparaît le vernis de la civilisation ? Laurent Gaudé introduit dans la tragédie une réflexion humaniste et laisse percer une lueur d'espoir. On se souviendra longtemps de Joséphine, un des personnages les plus attachants, celle qui ouvre et qui ferme ce roman.

Le Testament d'Olympe

Chantal Thomas, avait enchanté ses lecteurs avec *Les adieux à la Reine* qui avait reçu le prix Fémina. Elle nous réserve le même bonheur de lecture avec *Le Testament d'Olympe* qui relate le destin tragique des sœurs Sandrac, nées à Bordeaux dans une famille très religieuse. Ursule, l'aînée, s'enfuit pour mener une vie plus libre et Appoline est mise au couvent et devient préceptrice dans un château. Quelques années plus tard, elle



retrouve sa sœur mourante et découvre un manuscrit du récit qu'elle a fait de ses aventures. En effet Ursule, rebaptisée Olympe, a réussi à se faire emmener à Paris par le Duc de Richelieu, petit-neveu du Cardinal. Ce dernier est libertin et fournisseur attiré, en matière de plaisirs, du Roi Louis XV. Il lui offre Olympe qui, devenue mère, croit triompher. Mais on ne porte pas impunément ombrage à la Pompadour : le destin de notre ambitieuse sera effroyable.

Chantal Thomas, qui explore le XVIII^e siècle depuis plus de trente ans, nous immerge dans un monde qu'elle rend tout à fait contemporain et dans lequel elle semble avoir toujours vécu : une alchimie réussie entre fantaisie et érudition.

Également : *Le cœur régulier*, Olivier Adam – *Antoine et Isabelle*, Vincent Borel – *L'Amour est une île*, Claudie Gallay – *Des éclairs*, Jean Echenoz – *La carte et le territoire*, Michel Houellebecq – *Le chuchoteur*, Donato Carrisi... et bien d'autres.

**Pour en parler et discuter,
nous vous invitons à un CAFÉ LECTURE,
ouvert à tous, le lundi 15 novembre à 14 heures.**

Venez nombreux partager notre passion de la lecture et nos coups de cœur de cette rentrée littéraire 2010.

Les Bibliothécaires

L'HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Les enseignants sont unanimes : on reconnaît d'emblée l'enfant qui sait lire. C'est donc dès le plus jeune âge qu'il est souhaitable de leur faire acquérir ce capital de lectures qui leur sera si utile par la suite pour aborder des œuvres plus sérieuses.

À la bibliothèque du quartier, les enfants peuvent trouver de nombreux livres de « première lecture », des albums illustrés, des documentaires et des bandes dessinées.

Parmi les romans pour les 9/10 ans, citons, entre autres :

Le chevalier au bouclier vert d'Odile Burlesque, *Les aventures d'Alex Rider* d'Anthony Horowitz, *Le Journal d'un chat assassin* d'Anne Fine, *Tom Cox et l'impératrice sanglante* de Franck Krebs, *La griffe des sorciers* d'Evelyne Brisou-Pellen, et enfin *Le royaume de Kensuké* de Michael Morpurgo dont le talent de conteur s'exprime là dans le récit d'un Robinson moderne captivant et plein d'humanité. Un jeune garçon qui fait le tour du monde avec ses parents tombe à l'eau et se retrouve sur une île déserte avec sa chienne. Il survivra avec l'aide d'un mystérieux inconnu. Une histoire d'amitié forte et émouvante.



De plus, une « Heure du Conte » est proposée un mercredi sur deux, de 10h à 11h. Le conte offre aux enfants la possibilité d'entrer dans un monde imaginaire qui leur donnera ensuite l'envie de découvrir et de lire, chez eux, d'autres histoires.

N'hésitez pas à venir vous renseigner, le meilleur accueil vous sera réservé. Les prochaines « Heures du Conte » auront lieu les mercredis 24 novembre et 8 décembre 2010. Vacances de Noël - 5 janvier, 19 janvier, 2 février - vacances de février...

M.-H. Breysach

Central Optique

TOUT POUR LA VUE

**65, boulevard du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine**

LENTILLES DE CONTACT

01 46 61 84 91

UNE PROMENADE AU MILIEU DE L'ÉTÉ

Sur les chemins de Sceaux, Lydia nous guide de maison en maison, nous faisant découvrir le passé d'hommes illustres ou non. Le dimanche 1^{er} août, vingt-cinq personnes avaient décidé que la meilleure chose à faire ce jour, c'était de suivre une leçon d'histoire du patrimoine dans le cadre des promenades-découvertes de Lydia. Et ce fut un choix judicieux...

Tout commença rue des Imbergères avec l'ancienne faïencerie (dite Manufacture de Sceaux fermée en 1879) transformée en appartements privés.

En 1750, la faïencerie sous la protection de la duchesse du Maine se spécialise dans la faïencerie japonnée (faïence de petit feu). En effet, un arrêt du Conseil d'État du 24 juillet 1745 interdit à quiconque de faire de la porcelaine sous peine d'amendes (la porcelaine étant réservée à la manufacture royale de Sèvres). Ce qui obligea les associés Bey et Chapelle (chimistes) de rechercher un autre filon en fabriquant une faïence très fine dite faïence japonnée qui rencontra un franc succès.

Plus loin, nous découvrîmes la maison de M. Palloy, petit homme futé qui racheta les pierres de la Bastille pour construire son immeuble, mais qui, en plus, eut une idée géniale. Il inventa l'objet touristique souvenir, en sculptant de petites Bastilles dans les pierres d'origine.

Ensuite, nous longeâmes la maison qui vit naître l'amour entre Désirée Clary et Jean-Baptiste Jules Bernadotte, futur roi de Suède (voir journal n° 100 p. 20).

Au croisement de l'avenue Voltaire et Cauchy, la maison du mathématicien Augustin Louis, baron Cauchy, qui fut un fervent royaliste et catholique très pratiquant, Mais il fut surtout un mathématicien prolifique. Ses Œuvres complètes occupent 27 tomes qui rassemblent environ 800 articles couvrant l'analyse, l'algèbre, la mécanique et les Probabilités.

Puis nous fîmes une pause devant le lycée Marie Curie pour admirer son portail en verre et fer forgé.



La fin de notre périple se passa sur la coulée verte face à la maison de Pierre et Marie Curie.

Et nous achevâmes cette après-midi par un pot sur la place de Sceaux accompagné des délicieux gâteaux de Lydia. Merci à elle...

Ne ratez pas la prochaine promenade-découvertes ! Pour tout contact : 01 47 02 27 68.

Sylvie Blanzin

NOTRE PRESTIGIEUX VOISIN

Au printemps dernier, notre voisin sanofi-aventis nous conviait amicalement, à une visite du site d'Antony, suivie d'un repas dans le restaurant VIP de l'établissement.

C'est avec grand plaisir, que Jacques Delahaye, Mireille Fabbri, ancienne du site d'Antony de sanofi-aventis, et moi-même, avons parcouru les allées et bâtiments, en compagnie des responsables de la direction du Site.

C'est d'abord le parc paysager de trois hectares d'espaces verts qui étonne par sa diversité, son allure et le soin apporté à son entretien. La faune et la flore nous emmènent loin en pensée de la ville toute proche !

Ce fut ensuite la visite commentée de certains des vingt bâtiments repartis sur les six hectares du site qui abriteront successivement :

- de 1952 à 1981 : les Centre de recherche Chimie, puis Chimie et Agronomie pour les sociétés Saint Gobain ; Péchiney Saint Gobain ; Rhône Progil ; Rhône-Poulenc Industries ; Rhône Poulenc Recherches ;
- en 1982 : la création de l'Institut de Biopharmacie ;

- en 1988 : le siège social de Rhône Poulenc Santé ;
- en 1990 : le siège France de Rhône Poulenc Rorer ;
- en 1999 : le siège Aventis et Centre Européen de Développement ;
- en 2004 : la naissance de sanofi-aventis aujourd'hui siège des Affaires Industrielles Monde dont la mission est de développer, produire, conditionner et distribuer 24 000 références de médicaments de qualité, dans des conditions de sécurité optimales et à des coûts compétitifs pour l'ensemble des marchés.

La Direction des Affaires Industrielles maîtrise entièrement sa chaîne d'approvisionnement, de la chimie à la pharmacie, en passant par la distribution, de près de 3 milliards de boîtes de médicaments à travers le monde.

L'internalisation de la production permet d'en garantir la maîtrise de la qualité et de la traçabilité.

Le groupe, numéro un de l'industrie pharmaceutique en Europe, emploie 105 000 collaborateurs dont 1 700 à Antony.

Gérard Fabbri

LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES



Les ateliers d'arts plastiques ont repris au début du mois d'octobre. Dix-sept jeunes participants explorent les secrets de l'art de l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale.

Ils ont commencé par découvrir ce drôle d'oiseau qu'est le quetzal, puis les dieux aztèques avec leur drôle de tête. Nous voyagerons ainsi du passé au présent, de l'irréel au réel.

Nous traiterons au cours de l'année l'art précolombien, l'art des Incas et des Mayas au Mexique.

Nous en profiterons pour raconter quelques légendes mythologiques de ces peuples disparus. L'histoire du lac Titicaca, la naissance du peuple inca, l'Eldorado...

Nous explorerons l'art amérindien avec l'étude des mola ; tableaux sur tissu. Une coiffe amérindienne avec des plumes et perles finira probablement sur la tête de nos

jeunes artistes. Nous ferons, bien sûr, un petit tour dans la jungle amazonienne et rien ne nous empêchera d'écouter la pluie dans nos bâtons.

Rio de Janeiro sera à l'honneur avec sa baie magnifique et sa musique. Attention aux oreilles, les maracas vont crépiter !

Des peintres du XX^e siècle seront à l'honneur : le couple mexicain *Frida Kahlo* et *Diego Rivera* ; le peintre italien *Toffoli* nous fera travailler la transparence.

Comme chaque année, nous travaillerons avec toutes les matières possibles : peintures, aquarelle, craies diverses ; des techniques différentes : avec du sable, de l'huile, du mastic ; des supports variés : papier, bois, carton, carrelage.

En tout cas, n'hésitez pas à vous inscrire, il reste encore quelque places.

Les cours s'adressent aux enfants de 6 ans (dans l'année) à 14 ans et ont lieu les mercredis après-midi de 13h55 à 15h15 ou de 15h30 à 16h45. Pour tous renseignements : 06 11 27 43 23.

Sylvie Blanzin

COURS DE LSF

Je suis Jennifer Supatto, étudiante en licence de Psychologie. Je vous propose un cours d'initiation à la LSF (Langue des Signes Française), de 1h30 par semaine, afin de pouvoir communiquer avec les personnes sourdes ou malentendantes. Je serai également accompagnée par mon ami sourd Hugo Anhoury. Je suis moi-même une formation pour apprendre la LSF au théâtre IVT (International Visual Theatre), à Paris 9^e, dont la directrice artistique est Emmanuelle Laborit. Actuellement, je suis au niveau LSF 12 sur les 14 niveaux. J'envisage d'exercer en tant qu'interface de communication (métier proche de celui d'interprète).

Moi-même, Hugo Anhoury, j'aimerais informer sur la culture sourde et la LSF avec Jennifer. Je souhaite rendre accessibles les rudiments de base de la LSF aux entendants et partager ma passion pour le théâtre. Depuis un an, je travaille comme archiviste.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Jennifer sur jennifersupatto@yahoo.fr ou au 0674011667.

Jennifer Supatto et Hugo Anhoury



Le groupe du cours d'initiation LSF vous invite de façon originale à venir étudier avec eux la langue des signes. Il nous signe un message. De gauche à droite, Claire (bonjour), Carole (venir), Patricia (apprendre), Françoise (signer), Jennifer (ensemble).

Le message est donc : « Bonjour venez apprendre à signer ensemble ! ».

Échange entre deux mondes

Un jour, une idée me vient à l'esprit,
Apprendre la Langue des Signes Française.
Après le premier pas, je découvre la culture sourde.
Je m'immerge dedans.
LSF un jour LSF toujours !
Je fais connaissance avec un monde merveilleux,
Qui est équivalent au monde entendant.
J'y pose mes repères,
Et ce nouveau monde s'ouvre à moi.
LSF un jour LSF toujours !
J'explore et fais la rencontre de personnes extraordinaires.
Leur langue vaut toutes les autres.
Leur expression est sans pareil.
Elles sont vraies.
LSF un jour LSF toujours !
Ceci n'est pas un conte,
Mais bien la réalité.
Il suffit d'un signe,
Et les barrières disparaissent à jamais.
LSF un jour LSF toujours !
Un jour peut-être,
Nous vivrons tous en harmonie,
En appréciant les qualités et les défauts de chacun,
Car chacun décèle une richesse en lui.
LSF un jour LSF toujours !

Jennifer Supatto

Le slogan « LSF un jour LSF toujours »
appartient à *Émilie Dias-Oliba Albertella*

« **Les joyeux vigneron de Bagneux** » sont venus jouer de la musique dans notre quartier le samedi 11 octobre. Il y avait bien peu de monde et pourtant c'était fort sympathique.

Chaque année, dans le cadre de la fête au vin et au fromage, un groupe folklorique visite notre résidence, apportant une bonne odeur de terroir. Malheureusement, nos résidents en sont rarement informés. Nous tenterons de remédier à cela...

Exposition « Les Français vus du train ». Avec cette 23^e exposition, le Sénat propose, sur les grilles du Jardin du Luxembourg, un voyage imaginaire.

C'est un embarquement immédiat pour le rêve et l'évasion au gré de ces images qui nous présentent « Les Français vus du train ».

C'est une ballade entre histoire et géographie, entre hier et aujourd'hui où, durant quelques instants, nous retrouverons toute la palette des émotions du voyage. **Jusqu'au 2 janvier 2011.**

Réseau bronchiolite Ile-de-France.

Le standard est ouvert jusqu'au 13 mars. Standard kiné thérapeutes le vendredi et veille de jour férié de 12h00 à 20h00. Le samedi et le dimanche de 9h00 à 18h00, tél. 0 820 820 603. Standard médecin 7 J/7 de 9h00 à 23h00, tél. 0 820 800 880.

Don de livres. Chaque dernier mercredi du mois, de 18h à 19h sur le parking du centre commercial La Fontaine, vous pouvez donner une nouvelle vie à vos livres. L'association Français en Partage récupère toutes sortes de livres. Nous recherchons principalement : des dictionnaires, des livres jeunesse, des livres de vie pratique, des livres économie politique, santé, philo, psycho, éducation, sciences..., des livres sur l'Afrique, des livres de poche, des beaux livres art, animaux, géographie... Prochaines dates : 24/11, pas en décembre, 26/1, 23/2.

Les activités au domaine de Sceaux. (renseignement et réservation au 01 41 87 29 71).

● **Atelier multimédia pour enfants** les mercredis 17/11, 24/11, 1/12, 15/12 de 14h30 à 16h30 et les 4 et 5 décembre aux mêmes heures pour les adultes

Les ateliers multimédia permettent aux participants de manipuler des logiciels et des appareils numériques. Les thèmes favorisent la connaissance du Domaine de Sceaux et des collections du musée. De 14h30 à 16h30 aux Écuries, aile de gauche, rez-de-chaussée. Tarif adultes : 4,50 €, ; enfants et tarif réduit : 3 € (inscription deux jours au plus tard avant l'atelier).

● **Cours d'Histoire de l'Art.** Portraits de familles et portraits d'artistes, le 18 novembre 2010 de 18h00 à 19h30 aux Écuries (3€).

● **Conférence Trésors de l'Île-de-France** à 15h au Petit Château (entrée libre) :

21 novembre 2010 : « Le jardin de Méréville et ses créateurs (1784-1793) » par Nicole Gouiric, historienne de l'art des jardins, doctorante à l'EHESS.

12 décembre 2010 : « Les jardins de Louis XV à Choisy ou la recherche de perfectionnement dans l'art horticole et fruitier » par Gabriela Lamy, documentaliste au service des jardins de Trianon.

● **Visite et atelier « À chacun son musée »** le 1^{er} décembre 2010 de 15h00 à 17h00

L'animation « À chacun son musée » propose aux adultes et aux enfants de venir ensemble visiter le domaine de Sceaux et le musée de l'Île-de-France. Dans le cadre de thématiques communes, les plus grands découvrent une œuvre exposée et les plus petits développent leur sens artistique en atelier.

Visite adultes : « La faïence de Sceaux : histoire et caractéristiques d'après les collections du Musée de l'Île-de-France » (gratuit).

Atelier enfants : « Peinture sur porcelaine, d'après les décors des faïences de Sceaux » (3€).

Exposition en plein air D'en haut au parc de Sceaux.

Jusqu'au 3 décembre, le Conseil général des Hauts-de-Seine organise D'en haut, sa cinquième exposition de photographies grand format en plein air. Elle est composée de quatre-vingt-seize vues aériennes mettant en scène les principaux sites emblématiques, insolites ou remarquables de l'ensemble des trente-six communes des Hauts-de-Seine.

Simply Market a un nouveau gérant : Monsieur Liégeon.

Notre nouveau directeur de Simply Market semble vouloir s'ouvrir à la vie de la résidence. Il a organisé, du 26 au 31 octobre, une semaine promotionnelle où il a invité les différentes associations de la résidence. Du coup, notre association a pu, le 30 octobre, tenir une permanence pour présenter ses activités. Nous l'en remercions chaleureusement.

Exposition-vente au profit des enfants de Madagascar.

Comme chaque année, l'association « Chevilly-L'Hay, Enfants du Tiers-Monde » organise une exposition-vente qui aura lieu dans la salle de la paroisse Saint François d'Assise, 2, avenue Boldini à Antony (près du centre sanofi-aventis) les vendredi 3 décembre de 13 h à 19 h, samedi 4 décembre de 10 h à 19 h et dimanche 5 décembre de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30.

Vous y trouverez des articles d'artisanat de différents pays : Amérique Latine, Madagascar, Népal..., des décors de fête, des bijoux fantaisie ainsi que des produits de commerce équitable et bien d'autres choses.

Venez nombreux ! Nous comptons sur votre générosité.



DE RETOUR DU CAMBODGE

Souvenez-vous, nous sommes une équipe de six étudiants et nous vous avons parlé, il y a quelques mois, de notre voyage humanitaire au Cambodge (journal n°101 de mars 2010). Nous voici donc rentrés en France après un mois passé là-bas : trois semaines à l'orphelinat et à l'hôpital de la ville de Koh Kong, puis une semaine de tourisme pour découvrir le pays et notamment les célèbres temples d'Angkor.

Les trois semaines à Koh Kong ont été très enrichissantes : elles ont été l'occasion pour nous de côtoyer la population cambodgienne et de nous familiariser avec la culture et le mode de vie khmers.

Les enfants de l'orphelinat étaient pleins de joie de vivre. Nous avons organisé pour eux des activités manuelles, des activités sportives, des sorties... Ils ont ainsi pu se dépenser lors de relais, de « chamboule-tout » ou de sorties à la mer, mais aussi réaliser de beaux dessins, colliers de perles, marionnettes en tissu...

À l'hôpital, nous avons aidé les médecins en prenant la tension des patients, leur température... Les médecins cambodgiens ont tous une assez bonne connaissance du français car les cours à la faculté de médecine de Phnom Penh sont dispensés dans notre langue ! Auprès d'eux, nous avons beaucoup appris sur les maladies tropicales (paludisme, dengue...). Il était également très intéressant pour nous d'être confrontés à un milieu médical disposant de moyens techniques moins développés qu'en France, en imagerie et analyses médicales notamment.

Nous avons apporté à Koh Kong le matériel que nous avons récolté auprès de particuliers ou de commerces d'Antony : le matériel médical a été remis aux médecins de



l'hôpital, tandis que le matériel scolaire a été distribué aux enfants de l'orphelinat.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement tous ceux qui, par leurs dons, ont contribué à notre action.

Un compte-rendu plus détaillé de nos actions sur place est disponible, ainsi que quelques photos. Si vous souhaitez les recevoir, vous pouvez nous contacter à l'adresse projetkohkong2010@gmail.com.

Vous pourrez également voir des photos lors de l'exposition qui sera organisée dans le hall de l'Hôtel de Ville d'Antony du 17 au 31 janvier 2011.

Emmanuelle Saint Cricq

CONNAISSEZ-VOUS L'AFIJ ?

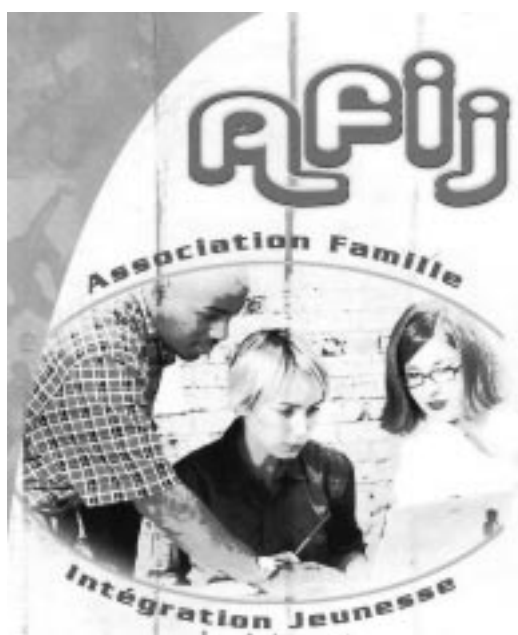
L'AFIJ est une association socio-culturelle, dont les buts sont les suivants :

- Trouver tous moyens et initier toute action visant l'amélioration de la cohabitation des diverses communautés dans le quartier.
- Promouvoir le dialogue, l'éducation et l'encadrement civique des jeunes et des enfants en vue d'une meilleure insertion dans le quartier et dans la ville.
- Associer pleinement les jeunes et les familles aux différents projets et processus de concertation avec les autorités et les structures associatives, partenariat dans l'organisation de tournois de football inter-villes contre la violence.

Pour nous contacter : permanence à l'Espace social du Noyer Doré, salle 33.

Téléphone standard 01 40 96 68 10 ; portable 06 98 80 06 87.

Moussa Diallo, Président.



HEINRICH SCHÜTZ

Le plus grand compositeur allemand du XVII^e, sa musique est capitale dans l'évolution de l'univers musical.

Sa vie

En 1591, son père reprit une auberge qu'il baptisa « À l'archer », traduction française de « Schütz ». Le jeune Heinrich avait six ans à ce moment. En 1609, le landgrave (sorte de maire de région) de Saxe l'envoie à Venise étudier la musique avec Giovanni Gabrieli. Influence bénéfique puisque dès l'âge de vingt-six ans, il écrit des « Madrigaux Italiens » (un madrigal est une forme de musique vocale qui s'est développée entre la Renaissance et l'époque baroque).

Il fut, à partir de 1617, maître de chapelle à Dresde jusqu'à son décès à l'âge de 87 ans d'une attaque cérébrale. Il occupa donc ce poste pendant cinquante-cinq ans.

En 1619, il publie les *Psaumes de David*. La même année, il se marie, mais perd son épouse après six ans de mariage. Il ne se remarie jamais. Il retourne à Venise en 1668 et y reste plus d'un an en profitant du savoir de Claudio Monteverdi. C'est alors qu'il publie ses *Symphoniae Sacrae* (1629, 1647 et 1650).

Les aléas de la guerre de Trente Ans vont l'inciter à voyager. De 1633 à 1644, il voyage entre Copenhague et Dresde (ayant accepté l'offre du roi Christian de Danemark).

En 1636, il compose à Dresde ses *Kleine geistliche Konzerte* (Petits concerts spirituels).

En 1656, à la mort du landgrave de Saxe, il retourne à Weissenfels, lieu de son enfance. Il va y demeurer jusqu'à ses derniers jours en 1672.

Son œuvre

Presque cent ans avant J.S. Bach, la musique de Schütz va beaucoup plus loin que la sienne. Il sut faire une synthèse de

la musique luthérienne et de la musique italienne, il introduisit les formes nouvelles du baroque. Il créa un seul opéra, le premier opéra allemand : *Dafnée*. Cette œuvre a disparu dans les horreurs de la guerre de Trente ans. Mis à part les *Madrigaux italiens*, toutes ses œuvres sont religieuses :

– Les Psaumes de David, 1619

« J'ai composé, il y a peu, ces quelques psaumes allemands à la manière italienne qui m'ont été inspirés par l'art de mon très célèbre préceptore Johann Gabrieli. » (Schütz)

– Histoire de la résurrection (*Historia der Auferstehung Christi* SWV 50), 1623

Véritable oratorio (premier oratorio allemand). Adeptes de la musique invisible, Schütz précise qu'on ne doit pas voir l'évangéliste. En 42 minutes, nous avons déjà une œuvre novatrice.

– Symphoniae Sacrae

À partir de 1629, il imagine plusieurs livres dont la grande caractéristique est la pureté, les plus belles pages de Schütz dans le style italien.

– Les Petits Concerts spirituels

Nous sommes en pleine guerre de Trente ans. Le compositeur, avec quelques voix et une basse continue, produit 55 cantates, véritables merveilles lyriques.

– Histoire de la Nativité (1664)

Sans doute le chef d'œuvre de Schütz. C'est un oratorio de type vénitien qui dure 37 minutes, son « oratorio de Noël ».

– **Les passions, Trois passions** : *Matthäuspassion* SWV 479, 1664 ; *Lukaspassion* SWV 480, 1666 ; *Johannespassion* SWV 481, 1668, Véritables œuvres de maturité (Saint Mathieu, Saint Luc et Saint Jean).

Grand maître de la musique spirituelle. Efforcez-vous de découvrir cette œuvre d'une richesse extraordinaire.

J. Delahaye



CLUB SUSHI
Spécialités japonaises
sélectionnées et préparées à la commande
Livraison à domicile

Restauration sur place, à emporter et en livraison
Ouvert tous les jours sauf samedi midi et dimanche midi.

Offre spéciale -10%*
pour les lecteurs du journal
Code promo 1010

*Valable jusqu'au 31 décembre 2010

10, place de la Résidence, 92160 ANTONY • 01 43 50 08 03

Association des amis de la musique d'Antony

Créée en 1985, l'AAMA est une association Loi de 1901 dont l'objectif est de contribuer à la diffusion de la musique classique à Antony.

Dans ce but, elle organise quatre concerts par an en liaison étroite avec le service culturel de la Ville d'Antony et avec le Conservatoire Darius Milhaud, invitant des artistes et des formations réputées.

Par ailleurs, elle cherche à donner des occasions de se produire en public non seulement à des artistes présents sur Antony, mais aussi aux jeunes talents qui seront nos têtes d'affiche de demain.

Bien connues également de nos concitoyens, les Antonyales sont organisées tous les deux ans par l'AAMA, désormais en coopération avec la Ville d'Antony, et rassemblent les chorales d'Antony pour un festival commun.

L'AAMA a aussi son ensemble vocal : le chœur Sine Limine d'environ soixante choristes d'Antony et des villes de la Communauté d'Agglomération. Ce chœur donne chaque année un grand concert avec orchestre à Antony et dans différentes villes d'Ile-de-France. Il est dirigé par Stéphane Hézode, chef de chœur professionnel et membre des chœurs de l'Armée française. Les amateurs désireux de pratiquer le chant choral y sont les bienvenus. Les répétitions ont lieu le jeudi soir à 20 h 30 au conservatoire d'Antony.

Rappelons que pour une somme modique (10 euros par an), l'adhésion à l'AAMA procure de nombreux avantages pour la vie culturelle à Antony.

Renseignements : 01 42 37 35 21.

Michel Abafour

Concerts Atelier 13

Comme chaque année, « Atelier 13 » est heureux de vous accueillir au 13, avenue Beauséjour dans le quartier La Fontaine d'Antony, afin de partager les coups de cœur que les musiciens se plaisent à offrir au rythme d'un dimanche par mois environ. Le lieu est un ancien atelier de fabrication d'instrument de chirurgie de précision (!) et donne (pourtant) aux acteurs de ces concerts un espace particulièrement chaleureux et intime pour savourer la musique de chambre, grâce à une rare proximité entre les auditeurs et les artistes. En effet, les verrières donnant sur la cour et les grands peupliers des jardins voisins, le beau volume de la pièce parqueté ainsi que sa belle acoustique, le superbe piano à queue Bechstein accordé pour chaque concert, l'ambiance familiale et amicale, tout contribue à rendre ces moments musicaux attachants. Déjà, un noyau de public est fidélisé...

Notre troisième saison musicale a commencé très tôt cette année, avec le magnifique récital de piano que nous a offert Jean-Claude Henriot au mois de septembre. Nous avons pu apprécier les incomparables Variations Diabelli de L. V. Beethoven qu'il nous a tout d'abord présenté puis exécuté brillamment devant un public de mélomanes et de musiciens particulièrement attentif.

Nous avons le plaisir de vous présenter la suite de notre programmation :

• **Dimanche 5 décembre à 17h30**, « Concert BRAHMS » par Magali BUTTIN, violon, Christophe VELLARD, cor, Didier MATARIN, alto et Paul-Henri FLORES, piano.

Au programme : Trio Op. 40 pour violon, cor et piano et 2 Gesänge Op. 91 pour mezzo-soprano, alto et piano

Deux trios extraordinaires pour formations atypiques du grand maître Johannes BRAHMS, deux grands chefs-d'œuvres...

• **Dimanche 16 janvier à 17h30**, « Musiques d'inspirations populaires » par Hélène LATOUR, violoncelle, Catherine CHONE, piano.

Au programme : cinq pièces dans le style populaire de SCHUMANN, Quatre pièces Op. 70 de BRUCH, Sonate Op. 4 de KODALY, Six études sur les chants populaires anglais de WILLIAMS, Chants et danses Op. 84 de TCHEREPIN.

• **Dimanche 6 février à 17h30**, « Récital de l'ensemble HARPEOLIA » Au programme : DEBUSSY, CIARDI, HILSE, GRANADOS, RODRIGO

Véronique BREYSACH, flûte traversière et Marianne LE MENTEC, harpe nous présenteront leur superbe disque « Esquisses » qu'elles viennent d'enregistrer.

La suite dans le prochain journal « Vivre à La Fontaine Saint-Ex ».

Paul-Henri Florès

NOUVEAU MAGASIN

The Phone House

Le choix de la liberté.

107, av. du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine

Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 19h00

Tél. : 01 43 50 04 02 - Fax : 01 43 50 11 77

SFR Bouygues Orange



Agenda des concerts

■ Samedi 20 novembre

- Jazz/Blues (20h45) : Soul Gospel Academy composé de quinze chanteurs. Eglise Saint Saturnin à Antony à Antony (92).
- Variété française réunionnaise (20h30) : Davy Sicard au Théâtre Victor Hugo, 14 avenue Victor Hugo à Bagneux. Tél. 01 42 31 60 50. Davy Sicard est sans doute l'un des jeunes chanteurs les plus prometteurs actuellement à la Réunion, avec sa voix remarquable !

■ Mardi 23 novembre

- Pop/Rock (20h30) : Sophie Hunger. Théâtre Firmin Gémier à Antony.

■ Vendredi 26 novembre

- Reggae (20h00) : Ziggi (Recado) Première partie : Skarah B. Reggae. Sceaux What, 49 av Georges Clemenceau, 92330 Sceaux. Tél. 01 43 50 05 96.
- Musiques traditionnelles d'Italie et de la Méditerranée (20h30) : Bella Ciao World. Espace Dispan de Floran, 11 rue des jardins, L'Haÿ-les-Roses. Tél. 01 46 15 83 67.

■ Vendredi 3 décembre

- Scène Française (20h30) : From & Ziel. La Grange Dimière.
From c'est la voix profonde et chaleureuse, Ziel c'est des notes de pianos, enlevées et gaies, d'inspiration classique.

■ Dimanche 5 décembre

- Classique (17h00) : Colette Fernier, Anne Berteletti, Gaston Sylvestre, Willy Coquillat. Sonate pour 2 pianos, 2 percussions du compositeur hongrois Belà Bartok. Maison de Musique et de la Danse à Bagneux.

■ Vendredi 10 décembre

- Antony Jazz. Téléthon avec la participation des formations Djincombo, Jazz 4 All, Quinte et Sens, Nri & Ka, Volaj, Mireille. Le Pédiluve, Châtenay Malabry.

■ Samedi 11 décembre

- Classique (20h00) : Concert à l'Orangerie de Sceaux, Jephthé, oratorio de Giacomo Carissimi (1605-1674).
- Jazz (11h00) : Concert du Chœur d'Antony Jazz. Marché de Noël, Antony.

■ Dimanche 12 décembre

- Classique (16h00) : Denis Pascal. Espace Dispan de Floran à L'Haÿ-les-Roses.

■ Samedi 15 janvier

- Jazz/Blues (20h30) : Surnatural Orchestra. Théâtre Victor Hugo à Bagneux
- Klaxophones, soubassiphons, pots et autres cloches en guise d'instruments + free, jazz et chanson en guise de musique.

■ Mardi 18 janvier

- World (20h30) : avec Raphaël Imbert (saxophones, clarinette basse), André Rossi (claviers, orgue) Jean Luc Di Fraya (batterie, percussions, voix). Maison de Musique et de la Danse à Bagneux.

■ Samedi 22 janvier

- Blues/Jazz (20h00) : Bibi Tanga & The Selenites. Sceaux What.
- Jazz/Blues (20h30) : Voice Messengers. Espace Dispan de Floran à L'Haÿ-les-Roses.
- Classique (20h30) : Le Roi David. Orchestre Léon Barzin et chœur Arthur Honegger. Eglise Notre Dame de la Merci, place Pierre et Marie Curie à Fresnes.

■ Samedi 29 janvier

- Jazz/blues (20h30) : Brice Wassy / Herve Samb / Hubert Dupont. Maison de Musique et de la Danse à Bagneux.

Chopin - le poète du piano Concert au profit de l'Association Les Amis de l'Avenir

Les Amis de l'Avenir, Antenne Hauts-de-Bievre d'Habitat et Humanisme Ile-de-France, organisent un concert le samedi 4 décembre prochain à Antony à 16 heures.

Au programme : Paul-Hubert des Mesnards mettra en lumière la vie et l'œuvre de Frédéric Chopin sous la forme d'un portrait musical, mi-récit, mi-récital.

Ce concert, organisé au profit de l'association des Amis de l'Avenir, sera l'occasion de partager quelques valeurs chères aux Amis de l'Avenir : écoute, partage, sensibilité et richesse culturelle.

Infos pratiques

Attention, la vente des billets se fait uniquement à la Librairie Inkipit, à l'adresse suivante 57, av. Aristide Briand (RD 920), 92160 Antony. Tél. 01 46 89 39 75 (inkipit92!orange.fr). Entrée adulte : 10 euros ; Entrée enfant 7 à 12 ans : 7 euros.

**MOINS CHER QUE MOINS CHER
C'EST POSSIBLE**
Discount PNEUS - 92 IDF



TOURISME - 4 x 4 - UTILITAIRES

01 55 52 00 86

www.pneus-discount.fr

RN 20 ANTONY 92160

MALAGA, LE DRAGON EST TOUJOURS LÀ

Réflexion sur un voyage pas aussi idyllique que ce qu'on aurait pu croire...

Cet été, nous avons échoué sur les plages de Malaga. Ville andalouse d'un million d'habitants, riche de son alcazar, de son musée Picasso (Pablo y est né), de sa cathédrale mélange de gigantisme, d'austérité et d'excroissances baroques.

Sous les dehors tranquilles d'une ville portuaire aux attraits touristiques désormais connus de tous, couve une réalité qui rappelle les heures noires de l'entre-deux-guerres en Europe. L'illustration nous en a été donnée lors de notre dernier séjour. Au pied de la majestueuse cathédrale, un groupe de jeunes, crânes rasés, habits aux relents idéologiques sans équivoque, se tenait là, le bras levé, scandant des paroles dont la violence était décuplée par les hauts-parleurs poussés à fond. Le plus surprenant, c'était la passivité du public de badauds et de touristes les regardant comme un spectacle. Les leçons de l'histoire n'ont manifestement pas été retenues. Faut-il rappeler qu'au début des années 20, c'est comme ça qu'a commencé l'ère moral, éthique et humain qui a conduit aux 500 000 morts de la guerre civile espagnole dont 3 400 morts ont été retrouvés à Malaga répartis dans quatre fosses communes... Comment oublier le cataclysme qui a coûté la vie à près de 65 millions de personnes pendant la deuxième guerre mondiale ?



Drôle de paradis à malaga. !

C'est pourtant à l'aune de cette amnésie qu'il faut jauger l'évolution qui risque de broyer le juge espagnol Baltazar Garzón, celui-là même qui demanda au Royaume-Uni l'extradition de Pinochet (voir encadré). Pour rappel, il est actuellement mis en accusation par deux partis d'extrême droite, en accord avec la Cour suprême, pour avoir ouvert une instruction sur les meurtres commis à l'époque de Franco.

Baltazar Garzón : Face au dragon... un juge motivé

Le juge Baltazar Garzón, à une époque membre de la plus haute cour d'Espagne, l'Audiencia Nacional, s'est fait connaître internationalement par ses enquêtes judiciaires. En 1999, il avait cherché à faire extraditer de Grande-Bretagne le dictateur chilien Augusto Pinochet afin de le juger en Espagne pour génocide, terrorisme et torture. Il a enquêté sur les activités de l'organisation séparatiste basque ETA ainsi que sur les escadrons de la mort anti-ETA établis dans les années 1980 par le gouvernement du Parti socialiste (PSOE) de Felipe González. Garzón a aussi participé à l'enquête sur la corruption au sein du Parti populaire (PP). Bref, un juge, rien qu'un juge, mais un juge entier, un vrai. Récemment, il a été critiqué à la fois par les États-Unis et par Israël pour avoir tenté d'inculper des membres de leur gouvernement respectif de crimes contre l'humanité. Les États-Unis pour leurs actions en Irak, en Afghanistan et à Guantanamo Bay, Israël pour les crimes perpétrés à Gaza. Il a également invité des ministres du gouvernement chinois à témoigner sur la répression des manifestations au Tibet. En juillet 2010, la Fondation Saramago a proposé sa candidature au prix Nobel de la Paix.

Selon eux, Garzón a violé une loi de 1977. Au moment de l'instauration de la démocratie en Espagne en 1975, il a été décidé de voter une loi amnistiant de facto tous les actes criminels ayant eu cours pendant la période franquiste et pendant la guerre civile. « Pour faciliter le processus de transition pacifique », a-t-on dit. Face au juge, 44 anciens généraux et ministres, 10 anciens membres de la phalange et d'autres sympathisants franquistes. Et, semble-t-il, ils sont sur le point de l'abattre : Garzón ne risque rien moins que de perdre son droit d'exercer son métier pour le plus grand bonheur des antidémocrates qui n'ont cure de cette donne incontournable du droit international selon laquelle les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. La loi d'amnistie espagnole ne la respecte pas. Loin d'ouvrir une ère de bien-être civil, elle donne l'impression d'être du côté des bourreaux, repus d'inhumanité, ivres de l'impunité offerte à si bon compte sur le dos des droits les plus élémentaires de l'homme.

Sylvie Blanzin

QUITUS : POURQUOI LE VOTER ?

Comme chaque année, à l'assemblée générale des copropriétaires, il vous sera demandé de voter pour donner quitus au syndic. Mais savons-nous exactement à quoi nous nous engageons en le votant ?

Définition du quitus



Délibération d'une assemblée générale par laquelle les copropriétaires d'un immeuble ou d'un ensemble immobilier donnent leur accord sur la gestion du syndic.

Dans la pratique, les syndicats de copropriété demandent à l'assemblée générale qui statue sur leurs comptes de leur donner quitus de leur gestion.

Par principe, le quitus entraîne ratification par l'assemblée de tous les actes dont elle a eu connaissance, même s'ils excédaient les pouvoirs du syndic et renonciation à critiquer l'exécution de leur mandat.

A ce titre, les effets du quitus sont donc très étendus car il touche autant la gestion financière de la copropriété que les autres domaines où le syndic pourrait intervenir.

La nature du quitus

L'approbation des comptes et le vote du quitus au syndic sont deux choses totalement différentes.

Approuver les comptes revient à se prononcer sur la gestion financière et comptable, sur l'exactitude de toutes les écritures concernant les dépenses engagées.

Par contre, le vote du quitus englobe la totalité des actions du syndic, que ce soit pour le recouvrement des charges, ses visites de la copropriété, son suivi des affaires en cours, du traitement des impayés, des travaux, du contrat des prestataires de services, du personnel, etc.

L'approbation des comptes est de nature comptable, le quitus est de nature juridique.

Syndicat des copropriétaires et syndic : qui est responsable ?

Bien que n'étant pas propriétaire de l'immeuble, le Syndicat en est réputé le gardien et répond seul des dommages de toute nature trouvant leur origine dans un vice de conception ou un défaut d'entretien d'une partie commune (article 14L. 10 juillet 1965).

À ce titre, le syndic des copropriétaires est responsable des décisions prises en assemblée générale et des conséquences de leur exécution. Le syndic, mandataire du Syndicat agissant ès qualités, n'est donc pas personnellement responsable.

C'est le Syndicat qui doit assumer la responsabilité des actes et des engagements souscrits au nom du Syndicat par le syndic.

En fin d'exercice, le syndic rend compte de son mandat et demande généralement à l'assemblée générale de le dégager de toute responsabilité pour l'exécution de ce mandat passé afin qu'il soit quitte vis-à-vis du Syndicat.


En donnant quitus, les copropriétaires dégagent donc le syndic de toute responsabilité pour sa gestion passée, plus précisément pour les actes de gestion dont ils ont connaissance.

Quitus obligatoire ou non ?

Le syndic est mandataire du syndicat des copropriétaires. Or, aux termes du Code civil (art. 1993), un mandataire doit rendre compte de la gestion de son mandat.

Le syndic doit rendre compte au syndicat des copropriétaires réuni en assemblée générale, selon une périodicité fixée au règlement de copropriété, mais au moins une fois par an (C.A. Paris 24/04/1984 - Dalloz IR 1984 - 364). En pratique, il s'agit essentiellement des comptes que chaque copropriétaire peut consulter avant l'assemblée générale.

Le vote d'un quitus, s'il est couramment pratiqué par les syndicats, n'est cependant en rien nécessaire, ni obligatoire.

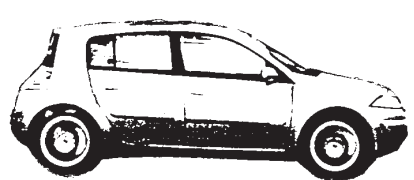


RENAULT BOURG-LA-REINE

Garage des COTTAGES
19 avenue des Cottages
Tél. 01 43 50 13 75

200 m RER
Parc de Sceaux
CARROSSERIE TOUTES MARQUES

VENTE NEUF
&
OCCASION



Ce qui est obligatoire, c'est le vote d'approbation du budget. Celui-ci vaut pour l'avenir, alors que le quitus vaut pour le passé. Donner quitus, c'est de fait, pour la copropriété, se fermer une possibilité d'action pendant trente ans contre le syndic et perdre une chance d'être indemnisée par son assurance professionnelle.

À quoi sert le quitus ? Et conséquences

Pour le syndic, l'intérêt du quitus est qu'il se trouve déchargé d'une responsabilité qui aurait pu peser de longues années sur sa gestion.

Pour la copropriété, c'est une quasi renonciation à un droit, qui ne comporte aucun avantage, alors même que l'assurance professionnelle du syndic est payée par la copropriété (elle fait partie intégrante des honoraires versés au syndic).

L'obtention du quitus décharge le syndic de toute responsabilité. Aussi pouvons-nous nous interroger sur la volonté de sécuriser et d'améliorer leur gestion et leurs services, sachant que de toute façon, toute poursuite en cas d'erreurs, de fautes ou de carence sera annulée du fait du quitus. Il ne risque rien.

L'absence de vote du quitus ne constitue évidemment pas une révocation du syndic ni ne correspond à un non renouvellement.

En fait, le système du quitus n'est ni plus ni moins qu'une façon de vider de son sens l'obligation que la loi fait aux syndics d'avoir une assurance de responsabilité civile professionnelle obligatoire. Il semblerait en effet que les assurances sont

plus avisées que la majorité des copropriétaires ; elles savent, elles, la somme colossale d'erreurs commises ou pouvant être commises par les syndics ; elles ont peur de la bombe à retardement que cela constitue ; du coup, pour se protéger, elles poussent leur client à purger en permanence leur responsabilité, alors même que celle-ci pourrait être recherchée pendant trente ans. Du coup, les assureurs en responsabilité civile professionnelle obligent les syndics à obtenir le quitus sous peine soit d'exclusion, soit de sur-primes.

Conclusion

Aucun texte ne fait obligation de voter le quitus. Au contraire, il est de l'intérêt des copropriétaires, peu au fait de la plupart des actes engagés en leur nom par leur mandataire, de ne pas le voter.

On peut :

- approuver des comptes justes ;
- refuser de donner quitus par sécurité ;
- renouveler le mandat du syndic.

Il n'y a aucun lien entre ces différentes questions.

Pour préserver les intérêts du Syndicat et de chacun des copropriétaires, pour conserver des possibilités de recours, il ne faut pas donner quitus au syndic. Si le syndic a bien fait son travail, tout est parfait. Si le syndic a commis des fautes que le Syndicat ignore mais dont il sera toujours responsable, c'est une sécurité de ne pas le rendre quitte.

Exemple de résolution à voter : « L'assemblée générale n'ayant pas connaissance de l'intégralité des actes, correspondances ou dispositions prises par le syndic, mandataire du Syndicat, et, quand bien même elle en aurait connaissance, n'étant pas en mesure d'en apprécier toute la légalité ou la licéité, décide, afin de préserver les intérêts du Syndicat, de ne pas donner quitus au syndic. »

Sylvie Blanzin



Société AELEC
*Agencement
& Electricité*

Agencement intérieur/extérieur
Electricité générale – Neuf/Rénovation
Mise en conformité
Réseau V.D.I. résidentiel et tertiaire
Motorisation d'accès (portail, garage...)
Eclairage extérieur résidentiel

M. MULAT
23, avenue des Cottages
92340 BOURG LA REINE
Tél. 09 62 32 91 01
Fax. 01 41 13 87 94
Mob. 06 45 14 87 13
aelec.mulat@orange.fr



Les petites annonces...

Covoiturage pour Genève

Vous devez vous rendre à Genève ou à Lausanne, pensez au covoiturage. Mr Coulibaly, qui fait régulièrement le trajet Antony-Genève-Lausanne, aller/retour, vous propose de profiter de sa voiture. Un voyage à moindre prix. Prenez contact au 06 24 96 88 97 ou 0041767815619 (n° suisse).

Cours de batterie, Momo Soro

Musicien-batteur professionnel, trente ans d'expérience, tout style de musique confondue, donne cours de batterie. Se déplace chez vous. Renseignements : 06 59 68 82 99. Pour connaître l'artiste, suivez ces liens : <http://www.zicmeup.com/artiste/momo-soro> ou <http://www.myspace.com/momosoro>.

Location d'un grand box aux Garages de la Pépinière

90, Fontaine Grelot, Résidence La Fontaine, 92120 Antony. Tél. 06 45 49 28 34. Merci de laisser vos coordonnées complètes si vous êtes intéressé.

À LA MÉMOIRE DE YVETTE ROBIN QUI NE NOUS A PAS VRAIMENT QUITTÉS

Très connue dans le quartier, Yvette était la secrétaire du « comité de défense » du terrain des prés à Fresnes, là où nous faisons le grand feu de la saint Jean qui, après un long combat, est devenu le « Parc des prés ».

Juste quelques mots, aujourd'hui, pour toi, très chère Yvette, toi qui étais infiniment discrète, des mots imparfaits, pour toi, qui aimais tant la perfection.

Tu ouvrais la porte, toujours souriante, accueillante, à toute heure prête pour le travail que nous faisons ensemble, toi qui aimais t'occuper de tes fleurs, toi toujours si active au milieu des autres.

Et sur ton tout petit vieil ordinateur rescapé de ton labo, tu as tapé les mots, les lignes, les pages, heure après heure - et minuit ne t'arrêtait pas, jour après jour, pendant treize ans, les centaines et les centaines de lettres nécessaires.

À nos côtés, inlassable, à travers les années, tu as été ainsi, plus que toute autre, une de ces abeilles ouvrières, discrètes, têtues,

qui ont fini par sauver ce terrain des Prés, notre bien, notre patrimoine à tous.

Et c'est un peu de toi qui nous reste, ici, de ta présence vivante,

ces sentiers, ces arbres, ces oiseaux, cette herbe sauvage, cette eau qui court, ce jardin où nous pouvons promener nos pensées.

Indépendante, têtue, oui, obstinément têtue, tes proches le savent, et tenace, dans tes convictions et dans ta façon de vivre,

tu étais bien toujours la petite paysanne de Corrèze qui avait décidé de surmonter seule son handicap.

Est-ce cela qui t'avait donné cette sensibilité extrême ? Tu voyais tout,

tu entendais tout, tu sentais tout, et tu gardais tout en toi, infiniment discrète,

laissant voir seulement de temps en temps que tu étais émue, capable d'être heureuse ou malheureuse pour ceux que tu aimais.

Et donc terriblement vulnérable, bien sûr, aussi, et comme dépossédée de toi-même lors de la disparition de Max, ton compagnon, le père de tes enfants et ton appui, ne supportant pas de vivre la solitude, toi toujours si active au milieu des autres.

Oui, je te vois, ouvrant la porte, toujours souriante, accueillante,

à toute heure prête pour le travail que nous faisons ensemble, à travers les années,

Et c'est un peu de toi qui nous reste, ici, dans ce quartier, de ta présence vivante,

ce jardin où nous pouvons promener nos pensées.

Même mes chats le savent, tu es toujours au bout de l'allée.

Noëlle Mennecier, le 16 septembre 2010

Besoin de vacances !

Voici un petit gîte, « La casa Lou », très sympathique, pas loin de la mer, dans la région de Perpignan. C'est un gîte aux couleurs acidulées idéalement situé dans les Pyrénées-Orientales, sur le littoral du Roussillon (plage à 5 min), type F3, de plain-pied donnant sur un immense parc, pouvant recevoir 2 à 4 personnes. 3 épis « Gîtes de France » (tarif : 245 €/semaine hors saison, 395 €/semaine moyenne saison). Pour tout renseignement : Nicole Bastide-Raboujet, tél. 04 68 37 92 01 ou 06 76 48 98 72. E-mail : nicole-bastide@wanadoo.fr; site pour photo : <http://casalou.pagesperso-orange.fr/index.html>

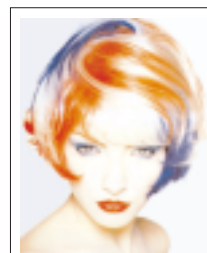
Cours de peinture

Il reste quelques places dans l'atelier peinture à l'huile AVF qui se tient chaque vendredi matin, de 9h30 à 12h00 dans la salle des associations, place de la Résidence, derrière le magasin Simply. Si vous êtes un « artiste » non débutant, les renseignements sont à obtenir auprès de : Espérance Roca, 01 40 96 92 10, ou en cas d'absence : esroca@free.fr



Studio coiffure

67, avenue Raymond Aron - RN 20
(face Sanofi Aventis)
92160 Antony
Tél. 01 43 50 07 16



Femmes

Hommes

Enfants

Josiane et son équipe vous proposent :

Forfait jeunes - 20 ans : - 20%

Forfait - 10 ans : 17 €

**Technicienne spécialiste
mèches et balayages**

Avec et sans rendez-vous

**du mardi au samedi de 9 heures à 19 heures
Nocturne le jeudi jusqu'à 20 heures**

Nos prochaines activités



Balades 2010

Dimanche 12 décembre

Chemin des impressionnistes à Port-Marly.

Dimanche 23 janvier

Vallée aux Loups, Arboretum de Châtenay-Malabry, coulée verte jusqu'au parc Heller. Repas au restaurant (s'inscrire auprès de Catherine avant le 15 janvier).

Dates à retenir

- **Mercredi 17 et samedi 20 novembre**
Collecte des jouets
- **Samedi 4 décembre**
Téléthon
- **Dimanche 16 janvier**
Loto et galette des rois
- **Janvier**
Promenade-découverte avec Lydia Loubet
(01 47 02 27 68)
- **Tous les mardis de 20h à 21h**
Gymnastique en musique au Centre Malraux

Dans votre prochain numéro

- La suite de l'aventure des Castors
- Les boiseries de la Duchesse du Maine
- La nouvelle législation pour les vide-greniers
- Le permis de conduire à points

Le site de l'association
<http://vivrefontaine.free.fr>

Dimanche 13 février

Forêt de Rambouillet : Saint-Léger-en-Yvelines.

Dimanche 20 mars

Breuillet et Saint-Sulpice-de-Favières.

Recommandations

S'inscrire auprès de Catherine.

Rendez-vous à 8h30 devant Simply Market (ex-Atac)

Déplacement en voiture (dédommagement de 4 euros à régler au chauffeur).

Marche de 16 à 18 km.

Chaussures confortables conseillées.

Repas sorti du sac.

Inscription à l'association obligatoire (9 euros).

Responsable : Catherine Maville (01 47 02 31 23)

Merci de ne pas lui téléphoner le dimanche matin !

Mail : catherinemaville@gmail.com

*Eh oui,
déjà 48 ans dans le quartier !*

Créé le 4 juillet 1962

Helbert-Musique

est devenu le spécialiste guitares
dans le département.

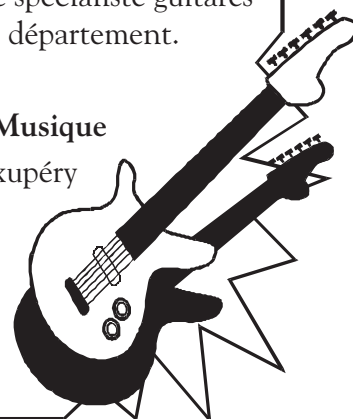
Magasin Helbert Musique

5, avenue Saint-Exupéry

92160 Antony

Croix-de-Berny

Tél. 01 43 50 31 53



Le Quartier - Bulletin de l'association Vivre à la Fontaine Saint-Ex

118, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony

Directrice de la publication : Sylvie Blanzin

Ont participé à ce numéro

Pour les textes : M. Abafour, H. Anhoury, S. Blanzin, M.-H. Breysach, J. Delahaye, M. Diallo, G. Fabbri,
P.-H. Florès, F. Maréchal, N. Mennecier, E. Saint Cricq, J. Suppato, J. Touzeau.

Pour les illustrations : F. Acquaviva, Y. Boccara, J. Touzeau.

ISSN 0399- 0249